

**PROCES VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS
DES ELECTIONS DU 01 AU 03 DECEMBRE 2020
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'établissement en vigueur,
Vu le règlement intérieur de l'UTT en vigueur,
Vu l'arrêté d'organisation des élections n°20-333 portant organisation des élections des usagers au conseil d'administration, conseil scientifique, conseil des études, conseil de l'Ecole Doctorale,
Vu le procès verbal de dépouillement du scrutin.

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes proclame les résultats du scrutin :

Collège : usagers

Siège à pourvoir : 2 titulaires – 2 suppléants

Inscrits : 3134

Votants : 937

Bulletins blancs ou nuls : 47

Suffrages exprimés : 890

Taux de participation : 29.90 %

Ont obtenu :

| Liste de candidats | Nombre de voix | Total sièges |
|--------------------|----------------|----------------------------|
| Avengers | 526 | 1 titulaire et 1 suppléant |
| UTTransition | 364 | 1 titulaire et 1 suppléant |

Sont proclamé(e)s élu(e)s :

Titulaires

- Ivann LARUELLE

- Romain THOMAS

Suppléants

- Marion VAILLER

- Océane SALIGNON

Le présent arrêté est publié sur le site internet de l'UTT et transmis à Mme La Rectrice, chancelière des universités.

Fait à Troyes, le 04 décembre 2020

Le Directeur,

Par délégué,
Le Directeur des Affaires
institutionnelles et juridiques
Jacques WACKEL
Jean-Yves LAGOUTTE

